



Assemblée générale

Distr. générale
24 avril 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011*

Titre VIII Services communs d'appui

Chapitre 28F Administration (Vienne)

(Programme 24 du cadre stratégique pour la période 2010-2011)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Direction exécutive et administration	8
B. Programme de travail	11
Sous-programme 2. Planification des programmes, budget et comptabilité	12
Sous-programme 3. Gestion des ressources humaines	16
Sous-programme 4. Services d'appui	20
Sous-programme 6. Services informatiques	22

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 6* (A/64/6/Add.1).

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 6* (A/63/6/Rev.1). Le programme 24, qui a été revu compte tenu des dispositions des résolutions 63/250 et 63/262 de l'Assemblée générale (A/64/74), sera présenté au Comité du programme et de la coordination et de la coordination à sa quarante-neuvième session, pour qu'il l'examine et fasse des recommandations à l'Assemblée.

*** Les activités visées par le sous-programme 1 (Services de gestion, administration de la justice et services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination) relèvent de la seule responsabilité du Département de la gestion. Les activités visées par le sous-programme 5 (Gestion et coordination de la stratégie en matière de technologies de l'information et des communications) relèvent de la seule responsabilité du Bureau des technologies de l'information et des communications.



Vue d'ensemble

Tableau 28F.1

Prévisions de dépenses

Projet du Secrétaire général	39 895 300 dollars ^a
Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	39 419 600 dollars ^b

^aAux taux de 2008-2009.
^bCe montant a fait l'objet d'un ajustement technique pour les besoins de la présentation comptable afin de rendre compte de l'incidence sur l'exercice biennal des décisions prises par l'Assemblée générale en ce qui concerne l'administration de la justice.

Tableau 28F.2

Tableau d'effectifs proposé

<i>Postes</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>
Budget ordinaire		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2010-2011	91	1 D-2, 1 D-1, 4 P-5, 6 P-4, 6 P-3, 3 P-2/1, 6 G(1°C), 64 G(AC)
Transfert	1	1 G(AC) depuis le chapitre 1
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009	90	1 D-2, 1 D-1, 4 P-5, 6 P-4, 6 P-3, 3 P-2/1, 6 G(1°C), 63 G(AC)

Abréviations : G(AC) : agent des services généraux (Autres classes); G(1°C) : agent des services généraux (1^{re} classe).

- 28F.1 La Division de la gestion de l'Office des Nations Unies à Vienne (ONUV) est chargée de l'exécution du programme de travail décrit dans le présent chapitre. Les activités prévues se rapportent à la section C du programme 24 (Services de gestion et d'appui) du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1), tel que révisé (voir A/64/74).
- 28F.2 La Division de la gestion fournit un appui administratif aux services du Secrétariat de l'ONU installés au Centre international de Vienne : l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Bureau des affaires spatiales, la Division du droit commercial international, le secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, le Service d'information des Nations Unies, le Bureau des services de contrôle interne et le Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le territoire palestinien occupé.
- 28F.3 Conformément au mémorandum d'accord tripartite de 1977, modifié ultérieurement, la Division fournit également certains services d'appui communs à d'autres organisations internationales installées au Centre international de Vienne : l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le tableau 28F.3 récapitule les services d'appui assurés par chacune des trois organisations installées les premières au Centre international de Vienne, pour elles-mêmes et pour au moins une des autres organisations.

Tableau 28F.3

Services d'appui fournis au Centre international de Vienne

Services	Entité prestataire	Entité bénéficiaire			
		Office des Nations Unies à Vienne	ONUDI	AIEA	Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
Sécurité et sûreté	Office des Nations Unies à Vienne	X	X	X	X
Interprétation	Office des Nations Unies à Vienne	X	X	X	X
Autres services de conférence	Office des Nations Unies à Vienne	X	X	–	X
Laissez-passer et documents de voyage	Office des Nations Unies à Vienne	X	X	X	X
Exploitation des garages	Office des Nations Unies à Vienne	X	X	X	X
Cours de langues	Office des Nations Unies à Vienne	X	X	X	X
Communication	Office des Nations Unies à Vienne	X	X	–	X
Restauration	ONUDI	X	X	X	X
Gestion des bâtiments	ONUDI	X	X	X	X
Services médicaux	AIEA	X	X	X	X
Impression et reproduction	AIEA	X	X	X	X
Économat	AIEA	X	X	X	X

28F.4 La Division fournit également un appui administratif limité aux bureaux d'autres organismes des Nations Unies présents au Centre international de Vienne, tels que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, et à l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, dont le siège se trouve à Turin. Cet appui est financé par les entités bénéficiaires, qui remboursent les services fournis.

28F.5 Les propositions figurant dans le présent chapitre illustrent l'objectif général de la Division, à savoir fournir aux programmes de fond des Nations Unies et à d'autres organisations internationales installées au Centre international de Vienne des services d'appui efficaces en ce qui concerne la gestion, l'administration, les finances, les ressources humaines, l'informatique et d'autres domaines touchant aux infrastructures. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, en consultation avec les autres organisations sises à Vienne, la Division entend mener à bien la réforme des arrangements concernant les services communs évoqués dans le mémorandum d'accord de 1977 susmentionné. En coopération avec lesdites organisations, l'Office des Nations Unies à Vienne se penchera sur la formule de partage des coûts et les arrangements de récupération des coûts en vue de fournir des services communs plus efficaces, modernes et rationnels et d'améliorer la répartition des responsabilités et des services entre les organisations au Centre international de Vienne, notamment le chiffrage et la facturation du coût des services d'interprétation et de traduction et de celui des services de gestion des bâtiments de l'ONUDI et des frais connexes. Cependant, ces examens ne permettront pas nécessairement de dégager des économies en 2010-2011.

- 28F.6 Le Service de la gestion des ressources financières, qui exécute le sous-programme 2 (Planification des programmes, budget et comptabilité), continuerait de renforcer ses activités en matière de gestion budgétaire, de rapports sur les résultats obtenus, de services financiers, de comptabilité et d'établissement de rapports pour toutes les entités de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Il appuierait également l'examen de la formule de partage des coûts et des arrangements de récupération des coûts relatifs à la fourniture de services communs au Centre international de Vienne.
- 28F.7 En ce qui concerne le sous-programme 3 (Gestion des ressources humaines), le Service de la gestion des ressources humaines s'attacherait à appliquer le programme de réformes du Secrétaire général concernant la gestion des ressources humaines, en particulier dans les domaines suivants : a) valorisation des ressources humaines, avec la promotion de l'acquisition de nouvelles compétences théoriques et techniques, l'articulation étroite entre activités de perfectionnement et de formation et système d'évaluation et de notation des fonctionnaires, la planification des successions, le suivi des résultats, les mécanismes d'organisation des carrières, l'amélioration des conditions d'emploi et l'application du principe de l'égalité des sexes; b) responsabilisation des fonctionnaires et des cadres supérieurs à tous les niveaux. Il s'emploierait également à proposer des services médicaux appropriés, y compris des programmes de santé et d'hygiène de vie, au personnel de toutes les entités des Nations Unies opérant à Vienne.
- 28F.8 Ces résultats seraient obtenus avec l'aide des services informatiques et des services généraux d'appui. Dans le domaine de l'informatique, le cadre opérationnel de la Division se caractérise par une recherche continue d'améliorations. Diverses applications de gestion électronique des opérations ont été introduites et continuent de l'être. Le contrôle manuel et les processus fondés sur des documents papier sont en voie de disparition à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Ces applications sont mises en place non seulement pour appuyer les procédures administratives, mais pour faciliter le suivi et la gestion des programmes. Afin de continuer à jouer un rôle directeur en 2010-2011, la Division s'est notamment donné pour objectif de poursuivre ses investissements dans l'infrastructure informatique et télématique, d'assurer le fonctionnement sans incident des systèmes d'information de base (Système intégré de gestion) et du Système intégré de gestion programmatique et financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ProFi), et de perfectionner sans cesse les compétences du personnel en ce qui concerne les évolutions technologiques.
- 28F.9 Les travaux de désamiantage des bâtiments du Centre international de Vienne, qui ont démarré en novembre 2004, devraient avancer. Au cours de l'exercice 2010-2011, les travaux concerneront principalement le bâtiment C et en particulier les salles de conférence. S'agissant de la responsabilité financière du projet, exception faite du coût du déménagement du personnel et de son emménagement dans des installations temporaires, puis de son retour au Centre, les organisations basées au Centre international de Vienne soutiennent qu'elles n'encourront aucune dépense directe du fait des travaux de désamiantage.
- 28F.10 Comme ce fut le cas au cours de l'exercice précédent et de l'exercice en cours, le projet offrirait à ces organisations l'occasion d'effectuer à moindre coût des travaux importants de modernisation et de remplacement qui, entrepris séparément, seraient excessivement onéreux. Les organisations concernées ont décidé de mettre à profit cette occasion ensemble et prévoient de mener à bien ces projets pendant la durée des travaux de désamiantage, dont la réalisation sera gérée par le Service de gestion des bâtiments de l'ONUDI au moyen des ressources du fonds commun de gestion des bâtiments.
- 28F.11 Depuis qu'ils ont établi leur siège permanent au Centre international de Vienne en 1979, l'Office des Nations Unies à Vienne, l'ONUDI et l'AIEA se fournissent mutuellement divers services administratifs, sous forme de services communs (aux trois organismes) ou conjoints (entre deux

organismes). Conformément au mémorandum d'accord tripartite susmentionné, chaque organisme est chargé de la prestation de certains services sur la base de la participation aux frais. L'ONUDI ayant acquis le statut d'institution spécialisée le 1^{er} janvier 1986, des accords distincts ont été conclus entre l'ONU et l'ONUDI pour la prestation d'autres services d'appui, principalement de services de conférence, qui n'étaient pas prévus par le mémorandum d'accord. Depuis, ces accords ont été modifiés une première fois au cours de l'exercice biennal 1994-1995, lorsque la responsabilité des services financiers et des services d'appui généraux a été transférée de l'ONUDI à l'Office des Nations Unies à Vienne. À la même époque, des services de conférence unifiés ont été créés sous l'égide de l'Office avec le transfert de 128 postes et de leurs titulaires de l'ONUDI à l'Office. Il convient de rappeler que ces responsabilités administratives supplémentaires ont été prises en charge au titre du chapitre 28F (Administration, Vienne) au moyen des services disponibles, grâce à la réorganisation et au regroupement des fonctions et à l'informatisation des tâches. Depuis 1998, la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en tant que bénéficiaire d'un appui administratif de la part de l'Office des Nations Unies à Vienne et d'autres organisations internationales sises au Centre international de Vienne, participe officiellement aux dépenses y afférentes.

28F.12 Le montant total des ressources demandées pour l'exercice biennal 2010-2011 s'élève à 39 895 300 dollars, soit une augmentation nette de 475 700 dollars (1,2 %) par rapport aux autorisations révisées pour raisons techniques de l'exercice 2008-2009. Cette augmentation, dont fait état le tableau 28F.5, s'explique comme suit :

- a) La réduction de 700 dollars enregistrée à la rubrique Direction exécutive et administration correspond à une diminution des dépenses relatives aux voyages;
- b) L'augmentation nette de 476 400 dollars au titre du programme de travail tient aux éléments exposés ci-après :
 - i) Une augmentation nette de 82 400 dollars au titre du sous-programme 2, correspondant aux dépenses relatives au personnel temporaire (autre que pour les réunions) qui ont été transférées du chapitre 3 (Affaires politiques) afin de faire face à l'augmentation de la charge de travail liée à l'appui administratif fourni au Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le territoire palestinien occupé;
 - ii) Une diminution nette de 69 500 dollars au titre du sous-programme 3, à la rubrique Autres objets de dépense, en raison du versement de contributions au titre de services médicaux communs (50 000 dollars) et de services contractuels (19 500 dollars);
 - iii) Une augmentation nette de 598 600 dollars au titre du sous-programme 4 résultant :
 - a) du transfert d'un poste de chauffeur [agent des services généraux (Autres classes)] depuis le chapitre 1 (Bureau du Directeur général), pour plus de cohérence avec la structure hiérarchique; b) d'une augmentation nette de 427 200 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, imputable essentiellement à des dépenses supplémentaires afférentes à de petits travaux d'aménagement et à des services conjoints de gestion des bâtiments;
 - iv) Une diminution nette de 135 100 dollars au titre du sous-programme 6 correspondant à une baisse des autres dépenses de personnel, des frais généraux de fonctionnement et des subventions et contributions aux services informatiques communs (438 700 dollars). La diminution est contrebalancée en partie par une augmentation des dépenses au titre du mobilier et du matériel (303 600 dollars).

- 28F.13 D'un montant estimatif de 13 604 800 dollars, les ressources extrabudgétaires prévues pour l'exercice biennal 2010-2011 seraient allouées à la Division de la gestion; elles seraient imputées sur le budget d'appui de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et sur les recettes au titre de l'appui aux programmes provenant du remboursement des dépenses afférentes aux services fournis pour des activités, fonds et programmes financés au moyen de ressources extrabudgétaires. Ces fonds extrabudgétaires s'ajouteraient aux ressources inscrites au budget ordinaire pour financer diverses activités de la Division de la gestion.
- 28F.14 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, des ressources d'un montant d'environ 216 900 dollars (budget ordinaire) et 383 400 dollars (ressources extrabudgétaires), prélevées sur les fonds dont dispose la Division de la gestion, ont été affectées au suivi et à l'évaluation de façon à financer 31 mois de travail d'administrateur et 34 mois de travail d'agent des services généraux. Ces ressources couvriront le coût des activités de suivi interne des résultats menées par la Division. Chaque unité administrative de la Division fixe des objectifs concernant des services déterminés de façon à évaluer son efficacité et sa productivité en la matière. L'évaluation interne se fonde sur l'étude et l'analyse périodiques des résultats, sur des enquêtes réalisées régulièrement auprès des clients, selon les possibilités, et sur des mécanismes de remontée en temps réel d'informations concernant certains services. La Division fait également appel aux moyens du Groupe de l'évaluation indépendante de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.
- 28F.15 Le tableau 28F.4 indique la répartition, en pourcentage, des ressources prévues au présent chapitre. Les tableaux 28F.5 et 28F.6 récapitulent les ressources nécessaires.

Tableau 28F.4

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	1,9	0,4
B. Programme de travail		
2. Planification des programmes, budget et comptabilité	11,1	39,9
3. Gestion des ressources humaines	14,6	13,5
4. Services d'appui	52,3	7,6
6. Opérations informatiques	20,1	38,6
Total partiel (B)	98,1	99,6
Total	100,0	100,0

Tableau 28F.5

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2006-2007 (dépenses effectives)	2008-2009 (crédits ouverts) ^a	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2010-2011 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
A. Direction exécutive et administration	1 137,2	745,3	(0,7)	(0,1)	744,6	7,0	751,6
B. Programme de travail							
2. Planification des programmes, budget et comptabilité	4 373,7	4 351,0	82,4	1,9	4 433,4	11,7	4 445,1
3. Gestion des ressources humaines	5 687,1	5 894,2	(69,5)	(1,2)	5 824,7	(26,6)	5 798,1
4. Services d'appui	17 749,3	20 274,1	598,6	3,0	20 872,7	(301,5)	20 571,2
6. Opérations informatiques	7 279,5	8 155,0	(135,1)	(1,7)	8 019,9	(60,1)	7 959,8
Total (1)	36 226,8	39 419,6	475,7	1,2	39 895,3	(369,5)	39 525,8

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2006-2007 (dépenses effectives)	2008-2009 (montant estimatif)	Source de financement	2010-2011 (montant estimatif)
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	7 833,5	13 102,1	ii) Des activités extrabudgétaires	13 604,8
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
Total (2)	7 833,5	13 102,1		13 604,8
Total [(1) + (2)]	44 060,3	52 521,7		53 130,6

^a Ce montant a fait l'objet d'un ajustement technique pour les besoins de la présentation comptable afin de rendre compte de l'incidence sur l'exercice biennal des décisions prises par l'Assemblée générale en ce qui concerne l'administration de la justice.

Tableau 28F.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires ^a			
	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	1	1	–	–	2	2	3	3
P-5	4	4	–	–	–	–	4	4
P-4/3	12	12	–	–	6	5	18	17
P-2/1	3	3	–	–	–	–	3	3
Total partiel	21	21	–	–	8	7	29	28
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	6	6	–	–	5	5	11	11
Autres classes	63	64	–	–	44	44	107	108
Total partiel	69	70	–	–	49	49	118	119
Total	90	91	–	–	57	56	147	147

^a Postes financés au titre de l'appui aux structures administratives extrabudgétaires.

A. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 744 600 dollars

28F.16 Le Directeur de la Division de la gestion est chargé de diriger efficacement la gestion des services administratifs, services de conférence et services d'appui connexes fournis aux entités des Nations Unies installées à Vienne. Il coordonne et supervise la mise en œuvre de la réforme de la gestion à l'Office des Nations Unies à Vienne, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et aux décisions et directives de politique générale émanant du Siègle. En outre, il assure la liaison et mène des négociations avec l'AIEA, l'ONUDI et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires au sujet de tous les aspects des arrangements administratifs communs en vigueur au Centre international de Vienne, et il aide le Directeur général à négocier avec les autorités du pays hôte en ce qui concerne certaines questions administratives, financières et autres liées à l'application des accords de siège.

Tableau 28F.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer l'application intégrale des mandats prescrits par les organes délibérants et le respect des politiques et procédures de l'ONU en ce qui concerne le programme de travail et la gestion du personnel et des ressources financières

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Gestion efficace du programme de travail	<p>a) Fourniture des produits et des services dans les délais prévus</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>Pourcentage du programme de travail de la Division exécuté dans les délais prévus</p> <p>2006-2007 : 100 % 2008-2009 (estimation) : 100 % 2010-2011 (objectif) : 100 %</p>
b) Recrutement et affectation du personnel dans les délais prévus	<p>b) Réduction du nombre moyen de jours pendant lesquels un poste reste vacant</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2006-2007 : 134 jours 2008-2009 (estimation) : 129 jours 2010-2011 (objectif) : 125 jours</p>
c) Amélioration de la représentation géographique et de la parité des sexes au sein du personnel	<p>c) i) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires originaires d'États Membres non représentés ou sous-représentés au sein de la Division</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2006-2007 : 38 % 2008-2009 (estimation) : 17 % 2010-2011 (objectif) : 38 %</p> <p>ii) Augmentation du pourcentage de femmes nommées à des postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur sur la base d'un contrat d'une durée minimale d'un an</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2006-2007 : 40 % 2008-2009 (estimation) : 41 % 2010-2011 (objectif) : 44 %</p>

d) Amélioration des capacités de planification des ressources pour la gestion de l'information dans l'Organisation afin de permettre une approche intégrée et coordonnée des contrôles financiers, de la gestion des ressources humaines, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, de l'établissement de rapports et de la prise de décisions d'ensemble	d) Augmentation du pourcentage d'applications incorporées dans le Système intégré de gestion comptant plusieurs groupes d'utilisateurs au sein desquels différentes unités administratives sont représentées
	<i>Mesures des résultats</i>
	2006-2007 : 70 %
	2008-2009 (estimation) : 80 %
	2010-2011 (objectif) : 90 %

Facteurs externes

- 28F.17 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes appuient les efforts déployés par la Division et lui apportent leur pleine coopération; b) des femmes se portent candidates en nombres suffisants à des postes de responsabilité; c) des candidats des pays sous-représentés sont reçus aux concours nationaux organisés pour pourvoir les postes disponibles à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Produits

- 28F.18 Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, les activités et produits suivants seront exécutés :
- a) Selon les besoins, représentation du Secrétaire général et du Directeur général pour diverses questions administratives et financières aux réunions des organes intergouvernementaux des Nations Unies tenues à Vienne;
 - b) Représentation de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans les organes de gestion mixte établis avec l'AIEA, l'ONUDI et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, pour les questions relatives aux services communs assurés au Centre international de Vienne;
 - c) Représentation de l'ONU dans les négociations avec le pays hôte concernant certains aspects de l'application de l'accord de siège;
 - d) Gestion des services d'appui administratif et suivi du déroulement de la réforme de la gestion et de l'application, par les services du Secrétariat installés à Vienne, des directives et décisions du Comité de la politique de gestion.

Tableau 28F.8

Ressources nécessaires : direction exécutive et administration

<i>Sous-programme</i>	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2010-2011</i> <i>(avant actuali-</i> <i>sation des coûts)</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2010-2011</i>
Budget ordinaire				
Postes	627,1	627,1	2	2
Autres objets de dépense	118,2	117,5	–	–
Total partiel	745,3	744,6	2	2
Fonds extrabudgétaires	54,3	56,3	–	–
Total	799,6	800,9	2	2

28F.19 Le montant estimatif de 744 600 dollars, soit une diminution de 700 dollars, doit permettre de financer le poste de directeur de la Division (D-2), un poste d'agent des services généraux (Autres classes) et d'autres objets de dépense connexes. La diminution est imputable à la réduction des dépenses afférentes aux voyages.

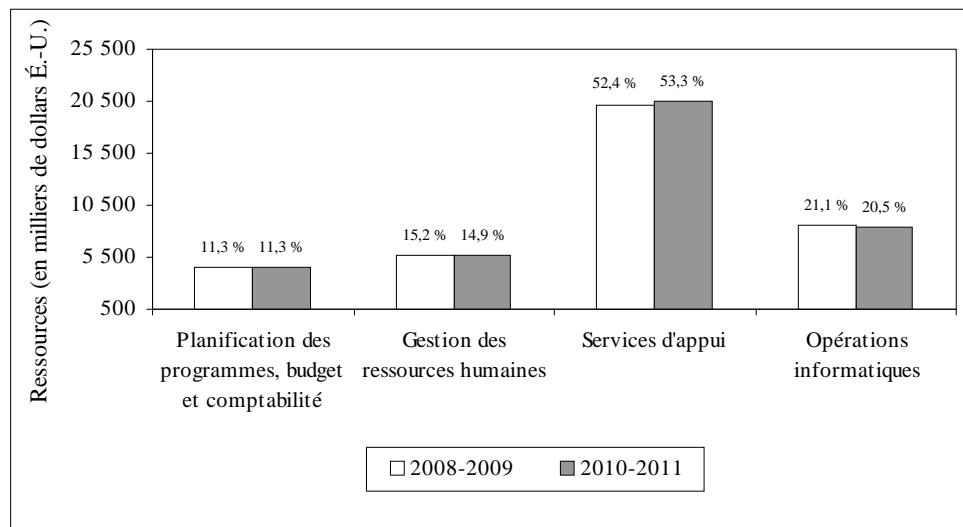
28F.20 Les ressources provenant du budget ordinaire sont complétées par des ressources extrabudgétaires d'un montant de 56 300 dollars, appelées à couvrir les dépenses afférentes au personnel temporaire (autre que pour les réunions) et aux voyages.

B. Programme de travail

Tableau 28F.9

Ressources nécessaires, par sous-programme

<i>Sous-programme</i>	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2010-2011</i> <i>(avant actuali-</i> <i>sation des coûts)</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2010-2011</i>
Budget ordinaire				
Planification des programmes, budget et comptabilité	4 351,0	4 433,4	18	18
Gestion des ressources humaines	5 894,2	5 824,7	19	19
Services d'appui	20 274,1	20 872,7	31	32
Opérations informatiques	8 155,0	8 019,9	20	20
Total partiel	38 674,3	39 150,7	88	89
Fonds extrabudgétaires	13 047,8	13 548,5	57	56
Total	51 722,1	52 699,2	145	145

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)

Sous-programme 2

Planification des programmes, budget et comptabilité

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 433 400 dollars

- 28F.21 La responsabilité du sous-programme incombe au Service de la gestion des ressources financières de la Division de la gestion. Il sera exécuté conformément à la stratégie définie au titre du sous-programme 2 (Planification des programmes, budget et comptabilité) au chapitre C (Office des Nations Unies à Vienne) du programme 24 (Services de gestion et d'appui) du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2010-2011 (A/63/6/Rev.1). Le Service est chargé de gérer les ressources financières de l'Office des Nations Unies à Vienne, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et des autres unités administratives du Secrétariat se trouvant à Vienne et de leur fournir les services financiers et budgétaires requis. Il veille à ce que la préparation, la présentation et la justification des budgets, le contrôle financier et budgétaire et la tenue des comptes reflètent fidèlement les activités financières et permette d'établir des rapports financiers exacts et à jour, d'autoriser en temps utile les ouvertures de crédits et les transactions financières nécessaires, et de fournir les services de gestion financière afférents. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, il continuera d'harmoniser ses systèmes, de coordonner l'établissement de ses rapports financiers, de rationaliser la répartition interne des tâches, de préparer l'entrée en vigueur des Normes comptables internationales du secteur public et la mise en place du nouveau progiciel de gestion intégré, et de s'employer avant tout à fournir des services financiers de qualité à ses clients.

Tableau 28F.10

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une gestion financière saine, rationnelle et efficace des avoirs de l'Organisation des Nations Unies placés sous la responsabilité de l'Office des Nations Unies à Vienne

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Suivi et contrôle plus étroits du budget-programme	<p>a) Diminution des engagements non liquidés et annulation des engagements d'exercices antérieurs en pourcentage des crédits définitifs</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 4 % 2008-2009 (estimation) : 3 % 2010-2011 (objectif) : 3 %</p>
b) Amélioration du suivi des activités et des services aux clients financés par des ressources extrabudgétaires	<p>b) i) Réduction des délais d'ouverture de crédits extrabudgétaires</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 5 jours 2008-2009 (estimation) : 3 jours 2010-2011 (objectif) : 3 jours</p> <p>ii) Diminution de l'écart (en pourcentage) entre le montant des crédits extrabudgétaires et celui des dépenses</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 22 % 2008-2009 (estimation) : 20 % 2010-2011 (objectif) : 20 %</p> <p>iii) Ramener le pourcentage de clients insatisfaits à 0 %</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 20 % 2008-2009 (estimation) : 20 % 2010-2011 (objectif) : 0 %</p>
c) Amélioration du caractère exhaustif des données financières	<p>c) i) Opinion favorable du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : aucune opinion assortie de réserves 2008-2009 (estimation) : aucune opinion assortie de réserves 2010-2011 (objectif) : aucune opinion assortie de réserves</p>

ii) Absence d'opinions défavorables majeures au sujet d'autres questions financières

Mesure des résultats

Nombre d'opinions défavorables sur des questions financières, les recommandations approuvées des commissaires aux comptes étant mises en œuvre intégralement au cours de l'exercice biennal suivant

2006-2007 : zéro

2008-2009 (estimation) : zéro

2010-2011 (objectif) : zéro

d) Opérations financières rapides et exactes

d) i) Augmentation du pourcentage de décaissements et de transactions enregistrés dans un délai de 30 jours à compter de la réception des documents voulus

Mesure des résultats

2006-2007 : 98 %

2008-2009 (estimation) : 98 %

2010-2011 (objectif) : 98 %

ii) Rapprochements bancaires effectués dans les 30 jours suivant la fin du mois

Mesure des résultats

2006-2007 : 100 %

2008-2009 (estimation) : 100 %

2010-2011 (objectif) : 100 %

iii) Augmentation du pourcentage de décaissements automatiques effectués via le système SWIFT

Mesure des résultats

2006-2007 : 99 %

2008-2009 (estimation) : 99 %

2010-2011 (objectif) : 99 %

Facteurs externes

28F.22 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les parties intéressées coopèrent en soumettant en temps opportun des rapports financiers fiables.

Produits

28F.23 Les produits et activités de l'exercice 2010-2011 seront les suivants : services d'appui administratif (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

a) Établissement du budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013 et des rapports sur l'exécution du budget de l'exercice 2010-2011 pour ce qui est des bureaux et programmes de

- l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime;
- b) Établissement de projets d'états des incidences sur le budget-programme à soumettre à l'approbation du Siège et fourniture de services connexes aux commissions techniques du Conseil économique et social et à d'autres organes;
 - c) Établissement du budget consolidé des fonds extrabudgétaires de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale) pour l'exercice 2012-2013;
 - d) Négociation, suivi et application des arrangements de partage des dépenses conclus avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'AIEA et l'ONUDI, ainsi que des accords de participation aux frais liés aux services d'appui aux programmes fournis aux services du Secrétariat financés au moyen de fonds extrabudgétaires, aux entités appliquant le régime commun des Nations Unies et aux autres organisations utilisant les locaux du Centre international de Vienne;
 - e) Examen et approbation des accords de financement et établissement de rapports financiers à l'intention des pays donateurs, conformément aux accords;
 - f) Examen des méthodes comptables en vigueur à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et préparation des comptes en prévision de l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public;
 - g) Comptabilité, états de paie, ordonnancement des paiements, décaissements et gestion de la trésorerie pour l'Office des Nations Unies à Vienne et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime;
 - h) Élaboration des réponses de l'Administration et suivi des mesures prises comme suite aux rapports des organes de contrôle interne et externe, notamment le Comité des commissaires aux comptes, le Corps commun d'inspection et le Bureau des services de contrôle interne;
 - i) Formation et orientation concernant les questions budgétaires et financières, à l'intention de tous les services du Secrétariat installés à Vienne, établissement de procédures, suivi de l'utilisation des crédits alloués et tenue de statistiques sur les postes vacants;
 - j) Gestion des fonds extrabudgétaires, en particulier pour ce qui est des projets de coopération technique (examen des descriptifs de projet, ouverture de crédits, suivi de l'exécution des dépenses et établissement de rapports financiers).

Tableau 28F.11

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	4 051,8	4 051,8	18	18
Autres objets de dépense	299,2	381,6	–	–
Total partiel	4 351,0	4 433,4	18	18
Fonds extrabudgétaires	5 228,0	5 428,6	24	24
Total	9 579,0	9 862,0	42	42

- 28F.24 Le montant de 4 433 400 dollars prévu au budget ordinaire, en augmentation de 82 400 dollars, doit permettre de continuer à financer 18 postes (7 postes d'administrateur et 11 postes d'agent des services généraux). Les ressources prévues au titre des autres objets de dépense (381 600 dollars) doivent servir à couvrir le coût du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et des heures supplémentaires permettant d'absorber le travail pendant les périodes les plus chargées, ainsi que les frais liés aux opérations bancaires. L'augmentation de 82 400 dollars correspond au coût, auparavant inscrit au chapitre 3 (Affaires politiques), du personnel temporaire (autre que pour les réunions) transféré pour faire face à l'augmentation de la charge de travail causée par l'appui administratif fourni au Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le territoire palestinien occupé.
- 28F.25 Les ressources provenant du budget ordinaire sont complétées par des ressources extrabudgétaires d'un montant de 5 428 600 dollars, qui permettront de continuer à financer 24 postes, dont les titulaires appuieront les activités de mise au point de la politique financière et de réforme de la gestion financière, y compris la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public, la coordination et la liaison avec les services d'audit, et le traitement des paiements et des demandes de remboursement.

Sous-programme 3

Gestion des ressources humaines

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 824 700 dollars

- 28F.26 La responsabilité du sous-programme incombe au Service de la gestion des ressources financières de la Division de la gestion. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie définie au titre du sous-programme 3 (Gestion des ressources humaines) au chapitre C (Office des Nations Unies à Vienne) du programme 24 du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2010-2011 (A/63/6/Rev.1). Le Service de la gestion des ressources humaines de la Division est chargé de l'exécution de ce sous-programme pour l'ensemble des services du Secrétariat installés à Vienne. Pendant l'exercice 2010-2011, il continuera d'appliquer le programme de réformes du Secrétaire général concernant la gestion des ressources humaines et en particulier le système de gestion des aptitudes, concernant notamment le recrutement et la gestion des listes de lauréats, le renforcement de la mobilité et la rétention du personnel, l'harmonisation des contrats, l'élaboration de mesures favorisant un meilleur équilibre entre travail et vie privée, l'offre de programmes conséquents de

perfectionnement du personnel et de renforcement des compétences en matière de gestion, la planification des successions et le rajeunissement de l'Organisation, le suivi du comportement professionnel et la prise en compte systématique des questions d'égalité des sexes. Il s'attachera en outre à appliquer le concept de « programme de pays unique » issu de l'initiative « Unis dans l'action » du Secrétaire général. Il continuera de s'efforcer d'assurer avec les directeurs de programmes une gestion conjointe des ressources humaines mettant davantage l'accent sur la responsabilité. Enfin, il fournira une aide au développement des compétences afin de créer une culture davantage axée sur les résultats.

Tableau 28F.12

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Maintenir un système de gestion des ressources humaines de haute qualité à l'Office des Nations Unies à Vienne

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la faculté d'adaptation du personnel	<p>a) i) Hausse de l'indice de mobilité du personnel</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 12,7 % 2008-2009 (estimation) : 21 % 2010-2011 (objectif) : 21 %</p> <p>ii) Accroissement du nombre moyen d'activités de formation et de perfectionnement par fonctionnaire</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 7 2008-2009 (estimation) : 6 2010-2011 (objectif) : 6</p>
b) Amélioration des conditions de travail	<p>b) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires qui se déclarent satisfaits de leurs conditions de travail, notamment des programmes d'encouragement et d'accompagnement de la mobilité</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 80 % 2008-2009 (estimation) : 70 % 2010-2011 (objectif) : 80 %</p>

Facteurs extérieurs

28F.27 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les consultations entre le personnel et l'administration contribuent positivement à la réforme de la gestion des ressources humaines; et b) la situation

financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime n'empêche pas les directeurs de l'Office de planifier correctement les besoins en personnel.

Produits

28F.28 Les produits et activités de l'exercice 2010-2011 seront les suivants : services d'appui administratif (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

- a) Concours :
 - i) Fourniture d'un appui fonctionnel et de services de secrétariat aux organes centraux de contrôle de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans le cadre du système de sélection du personnel;
 - ii) Sélection de candidats pour les postes vacants;
 - iii) Conseils à l'administration sur les questions de sélection et de placement;
 - iv) Organisation de tests à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en vue de recruter des agents des services généraux (employés de bureau, commis aux statistiques, commis comptables, assistants d'édition et gardes de sécurité);
- b) Perfectionnement du personnel, planification des carrières et services d'orientation :
 - i) Mise en œuvre de programmes de perfectionnement et de formation du personnel visant l'acquisition de compétences de base en matière d'organisation et de gestion ainsi que de compétences spécialisées et techniques pour les fonctionnaires de toutes les catégories, dans le cadre du programme central de formation du Secrétariat;
 - ii) Mise en œuvre de programmes d'aide à l'organisation des carrières pour les fonctionnaires de toutes les catégories, notamment de programmes visant à encourager la mobilité et à faciliter le suivi du comportement professionnel :
 - a. Poursuite de programmes spécialisés d'orientation et de perfectionnement à l'intention des administrateurs auxiliaires;
 - b. Renforcement des programmes d'aide à l'organisation des carrières : ateliers de planification des carrières, ateliers de mentorat et services d'orientation professionnelle;
 - c. Programmes d'orientation destinés aux nouveaux fonctionnaires, comprenant notamment des ressources en ligne;
 - iii) Mise en œuvre de mécanismes de mobilité visant en particulier la mobilité latérale des fonctionnaires de toutes les catégories, notamment au moyen de séances de formation et d'information spécialisées;
 - iv) Gestion rationalisée des réaffectations des administrateurs débutants;
 - v) Assistance aux cadres et au personnel en matière de suivi du comportement professionnel, notamment contrôle de l'application homogène du système de notation, et activités de formation et services consultatifs;
 - vi) Services d'orientation au personnel, concernant un large éventail de questions d'ordre personnel, familial et liées au travail;

- c) Services consultatifs juridiques et gestion du Règlement du personnel :
- i) Fourniture de conseils aux cadres de l'ensemble de l'Office des Nations Unies à Vienne concernant la formulation, la révision et l'application des politiques et des règles relatives au personnel;
 - ii) Conseils juridiques et interprétations faisant autorité concernant le Statut et le Règlement du personnel et des politiques relatives au personnel à l'intention des cadres et des fonctionnaires;
- d) Recours et affaires disciplinaires : fourniture de conseils aux cadres de l'ensemble de l'Office des Nations Unies à Vienne concernant la formulation, la révision et l'application des politiques et des règles concernant le personnel.

Tableau 28F.13

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	4 238,0	4 238,0	19	19
Autres objets de dépense	1 656,2	1 586,7	–	–
Total partiel	5 894,2	5 824,7	19	19
Fonds extrabudgétaires	1 768,5	1 836,4	10	9
Total	7 662,7	7 661,1	29	28

28F.29 Le montant de 5 824 700 dollars doit permettre de continuer à financer 19 postes (5 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 14 postes d'agent des services généraux) et les autres objets de dépense. Les crédits demandés à la rubrique Autres objets de dépense (1 586 700 dollars), en diminution de 69 500 dollars, devraient servir à couvrir le coût du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et des heures supplémentaires permettant d'absorber le travail pendant les périodes les plus chargées, le coût des services contractuels nécessaires au programme de formation linguistique et la contribution de l'Office des Nations Unies à Vienne au financement des services médicaux gérés par l'AIEA. La diminution est due principalement à la baisse de la contribution de l'Office aux services médicaux communs.

28F.30 Aux ressources provenant du budget ordinaire s'ajoutent des ressources extrabudgétaires d'un montant de 1 836 400 dollars, qui permettront de continuer à financer 24 postes et couvriront les dépenses d'évaluation des besoins de formation et de développement ainsi que la conception et la mise en œuvre de programmes de formation.

Sous-programme 4 Services d'appui

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 20 872 700 dollars

- 28F.31 La responsabilité de l'exécution du sous-programme incombe à la Section de l'appui général de la Division de la gestion. Il sera exécuté conformément à la stratégie définie au titre du sous-programme 4 (Services d'appui) au chapitre C (Office des Nations Unies à Vienne) du programme 24 du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1), sous sa forme révisée (voir A/64/74).
- 28F.32 La Section de l'appui général assure la continuité des services indispensables d'appui aux programmes de fond en contrôlant les services de gestion des bâtiments fournis par l'ONUDI, en fournissant elle-même divers services – achats, voyages, transports, contrôle des stocks, approvisionnement et courrier – et en assurant d'autres fonctions de gestion des installations pour les services du Secrétariat installés au Centre international de Vienne.

Tableau 28F.14

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Fournir un appui efficace et de qualité à l'Organisation et aux entités apparentées en ce qui concerne les achats, les voyages, les transports et la gestion des locaux à usage de bureaux

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Maintien de services efficaces et économiques pour les voyages, les visas et les transports

a) Proportion des économies réalisées par rapport au coût total des voyages

Mesure des résultats

2006-2007 : 3 %

2008-2009 (estimation) : 3 %

2010-2011 (objectif) : 2 %

b) Meilleure gestion de l'archivage à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

b) i) Augmentation du pourcentage de bureaux appliquant des normes d'archivage

Mesure des résultats

2006-2007 : Sans objet

2008-2009 (estimation) : 100 %

2010-2011 (objectif) : 100 %

ii) Introduction et mise en service de l'archivage électronique à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, en remplacement du traditionnel archivage papier

Mesure des résultats

2006-2007 : Sans objet

2008-2009 (estimation) : Sans objet

2010-2011 (objectif) : 90 %

c) Amélioration de la qualité et de la rapidité de l'achat de biens et de services

c) i) Augmentation du pourcentage de personnes interrogées se disant satisfaites des services d'achat

Mesure des résultats

2006-2007 : 80 %

2008-2009 (estimation) : 80 %

2010-2011 (objectif) : 80 %

ii) Réduction des délais de traitement des achats

Mesure des résultats

2006-2007 : 9 jours

2008-2009 (estimation) : 9 jours

2010-2011 (objectif) : 9 jours

Facteurs extérieurs

28F.33 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la situation du secteur du transport aérien et les prix des carburants permettent de continuer à négocier des tarifs avantageux; b) le volume des achats n'augmente pas de manière anormale, les achats ne deviennent pas anormalement complexes et la situation du marché reste plus ou moins stable; et c) le projet de désamiantage du Centre international de Vienne suit son cours sans heurt.

Produits

28F.34 Les produits et activités de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Répartition des locaux et planification de l'occupation dans la superficie allouée à l'ONU et coordination des services connexes de gestion des bâtiments, contrôle des stocks, gestion des biens et administration du garage;
- b) Délivrance des laissez-passer et autres documents de voyage, organisation des voyages officiels, expédition des biens, prise des assurances nécessaires, et exploitation et entretien des équipements de transport;
- c) Exploitation des services de courrier, d'enregistrement et d'archivage;
- d) Achats de biens et de services.

Tableau 28F.15

Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	5 735,5	5 906,9	31	32
Autres objets de dépense	14 538,6	14 965,8	–	–
Total partiel	20 274,1	20 872,7	31	32
Fonds extrabudgétaires	993,3	1 031,6	5	5
Total	21 267,4	21 904,3	36	37

28F.35 Le montant de 20 872 700 dollars, qui fait apparaître une augmentation nette de 598 600 dollars, doit permettre de financer les 31 postes existants (2 postes d'administrateur et 29 postes d'agent des services généraux) et le transfert proposé d'un poste de chauffeur [agent des services généraux (Autres classes)] de la section 1 (Bureau du Directeur général) de l'Office des Nations Unies à Vienne, qui permettra d'officialiser le rattachement hiérarchique du titulaire et de tirer parti de l'appui accru à l'équipe de chauffeurs (171 400 dollars). Le montant de 14 965 800 dollars prévu au titre des autres dépenses servira à financer les autres dépenses de personnel, les frais généraux de fonctionnement et la contribution de l'Office des Nations Unies à Vienne aux frais d'entretien du Centre international de Vienne. L'augmentation nette des objets de dépense autres que les postes est due à la hausse des frais généraux de fonctionnement et des subventions et contributions aux services communs de gestion des installations, dont celles du Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le territoire palestinien occupé, compensée en partie par la diminution nette des autres objets de dépense, telles que les autres dépenses de personnel, le coût des fournitures et accessoires et les dépenses de mobilier et de matériel.

28F.36 Les ressources provenant du budget ordinaire sont complétées par des ressources extrabudgétaires d'un montant de 1 031 600 dollars qui permettront de continuer à financer cinq postes dont les titulaires appuieront les services d'inventaire, la gestion des biens, les services, les services d'expédition et d'enregistrement ainsi que l'exploitation des garages du Centre international de Vienne.

Sous-programme 6

Services informatiques

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 8 019 900 dollars

28F.37 La responsabilité de l'exécution du sous-programme incombe au Service de l'informatique de la Division de la gestion. Il sera exécuté conformément à la stratégie définie au titre du sous-programme 6 (Services informatiques) au chapitre C (Office des Nations Unies à Vienne) du programme 24 du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1), sous sa forme révisée (voir A/64/74).

28F.38 Le Service de l'informatique apporte un appui en matière d'informatique et de communications à tous les services du Secrétariat installés au Centre international de Vienne, ainsi qu'aux bureaux de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur le terrain et aux États Membres, le cas échéant. C'est lui qui permet aux services du Secrétariat à Vienne de mener à bien toutes leurs initiatives d'informatisation et d'amélioration des processus, contribuant au premier chef à l'appui fourni par la Division à la gestion de l'ensemble. Il suit une démarche axée sur les services pour ce qui est de son fonctionnement général et la mise au point et la tenue à jour de normes informatiques élevées, insistant sur la ponctualité, l'efficacité, la rentabilité et la qualité.

Tableau 28F.16

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faciliter la réalisation des objectifs opérationnels et stratégiques de l'Organisation au moyen des technologies de l'information et des communications

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Amélioration des capacités de l'Organisation en matière de gestion et de prestation de services	<p>a) Augmentation du nombre de services informatisés</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>Augmentation du pourcentage de demandes effectuées au moyen d'un système informatique général</p> <p>2006-2007 : Sans objet 2008-2009 (estimation) : 50 % 2010-2011 (objectif) : 70 %</p>
b) Amélioration des services que la Division de l'informatique fournit pour atteindre les objectifs stratégiques de l'Organisation	<p>b) Augmentation du nombre de services atteignant le niveau attendu</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>Augmentation du nombre d'initiatives informatiques conformes avec la Stratégie en matière de technologies de l'information et des communications</p> <p>2006-2007 : 90 2008-2009 (estimation) : 90 2010-2011 (objectif) : 90</p>
c) Amélioration des interventions menées pour remédier aux lacunes opérationnelles	<p>c) i) Augmentation du nombre de services répondant aux pratiques optimales, telles que définies par des organisations de renommée internationale comme l'Organisation internationale de normalisation</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>Augmentation du pourcentage de problèmes complexes résolus dans un délai de trois jours</p>

2006-2007 : 70 %
2008-2009 (estimation) : 75 %
2010-2011 (objectif) : 80 %

ii) Augmentation du nombre de projets de fond élaborés et mis en œuvre

Mesure des résultats

2006-2007 : 110
2008-2009 (estimation) : 130
2010-2011 (objectif) : 150

Facteurs extérieurs

28F.39 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'évolution des technologies et de la situation dans les industries du secteur n'a pas d'incidence négative sur la portée des services fournis; et b) le projet de désamiantage du Centre international de Vienne suit son cours sans heurt.

Produits

28F.40 Les produits et activités de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Appui à la gestion des applications, et notamment conception, mise en œuvre et maintenance des systèmes d'ordonnancement des tâches telles que les systèmes de planification des ressources de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (Système intégré de gestion et Système intégré de gestion programmatique et financière), et des programmes de fond spécialisés (par exemple : système national et système international de contrôle des drogues);
- b) Mise au point, en coopération avec le Siège, d'éléments d'infrastructure, d'applications et de procédures informatiques pour la continuité des opérations et la reprise après sinistre, assurant un niveau élevé de disponibilité des applications et des données;
- c) Aide aux utilisateurs en vue d'une utilisation efficace du matériel informatique, au moyen de services d'assistance et de formation du personnel;
- d) Renforcement des services fournis aux bureaux de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur le terrain, de sorte que le personnel de ces bureaux ait accès aux mêmes services et fonctions que les fonctionnaires en poste à Vienne;
- e) Gestion des services de télécommunications (standard, téléphone, téléphone mobile et par satellite, vidéoconférence et services de messagerie intégrée; télécopie, courrier électronique, messages courts et téléphonie par Internet, accès sans fil à l'Internet pour agendas électroniques et ordinateurs portables);
- f) Services de gestion, d'appui et de renforcement visant tous les systèmes de sécurité faisant appel aux nouvelles technologies de l'information et des communications, notamment les systèmes de contrôle d'accès et de surveillance des personnes et des véhicules;
- g) Mise à niveau de tous les systèmes de connectivité et de données, y compris le réseau local, le réseau étendu, le réseau de stockage, le réseau éloigné et les liaisons Internet;
- h) Fourniture d'une gamme complète de services d'accès à distance aux fonctionnaires travaillant hors de leur bureau (personnel en mission) ou à domicile (personnel délocalisé);

- i) Développement, en coordination avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, puis renforcement et maintenance d'un grand système de gestion de conférence comprenant, outre le Système intégré de gestion des conférences, des modules de gestion de l'interprétation et des réunions, un outil de gestion des documents, des conférences et du comportement professionnel, un outil général de gestion des fournisseurs, un outil de gestion de la correspondance, un outil de référence électronique et un système de stockage des documents.

Tableau 28F.17

Ressources nécessaires : sous-programme 6

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	4 121,8	4 121,8	20	20
Autres objets de dépense	4 033,2	3 898,1	–	–
Total partiel	8 155,0	8 019,9	20	20
Fonds extrabudgétaires	5 058,0	5 251,9	18	18
Total	13 213,0	13 271,8	38	38

- 28F.41 Le montant de 8 019 900 dollars, qui fait apparaître une diminution nette de 135 100 dollars, doit permettre de financer le maintien de 20 postes (6 postes d'administrateur et 14 postes d'agent des services généraux) et d'autres objets de dépense tels que les autres dépenses de personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et la contribution aux services informatiques communs. La diminution nette est due principalement à la réduction des frais généraux de fonctionnement et des subventions et contributions aux services informatiques communs, partiellement atténuée par une augmentation des dépenses de mobilier et de matériel.
- 28F.42 Les ressources provenant du budget ordinaire sont complétées par des ressources extrabudgétaires d'un montant de 5 251 900 dollars qui permettront de continuer à financer 18 postes, dont les titulaires appuieront les services d'infrastructure en matière de technologies de l'information et des télécommunications, le développement des applications et la gestion de l'information.

Tableau 28F.18

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle
Résumé de la recommandation
Suite donnée à la recommandation
Comité des commissaires aux comptes (A/63/5 (vol. I), chap. II)

Le Comité recommande à l'Administration de s'assurer que les responsables des différents services au Siège comme dans les bureaux régionaux améliorent la tenue des inventaires des biens durables, qui doit s'appuyer sur des inventaires physiques réguliers (par. 185).

Le Comité a indiqué que l'Administration s'était rangée à la recommandation du Comité tendant à ce qu'elle s'assure que l'Office des Nations Unies à Vienne tienne à jour un tableau des dotations et des recettes, ainsi que des dépenses prévues et réalisées des fonds dont il tient la comptabilité (par. 363).

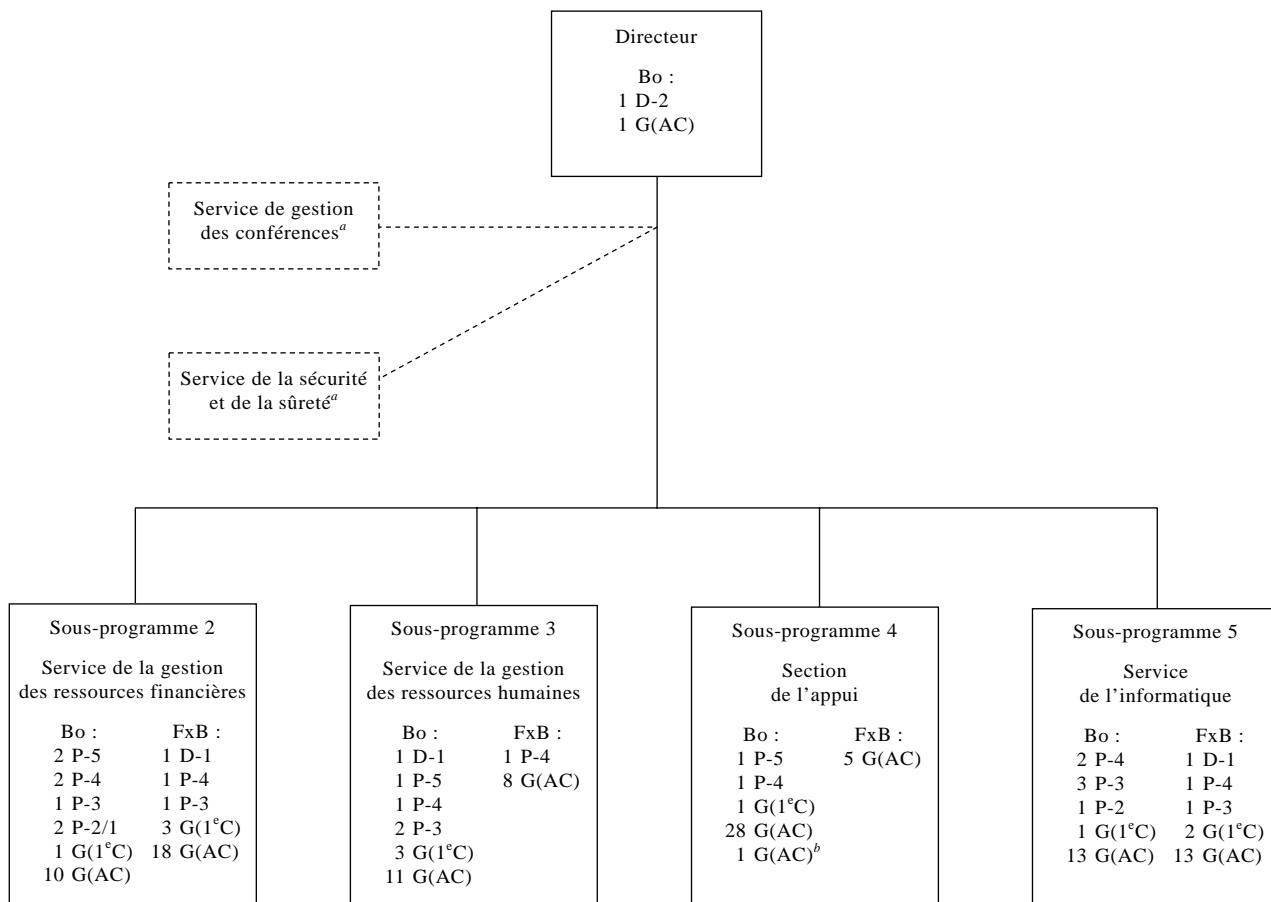
Le Comité a également recommandé à l'Administration d'envisager de faire déterminer par l'Office des Nations Unies à Vienne les charges de sa gestion ainsi que leur répartition entre ce dernier et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (par. 364).

Cette recommandation est en cours d'application. L'Office des Nations Unies à Vienne dispose d'un système de suivi des biens. Les biens durables sont enregistrés dans ce système lors de leur acquisition et supprimés lors de leur passation par profits et pertes.

L'Office des Nations Unies à Vienne tient une liste des fonds dont il est responsable au premier chef. Les informations concernant les dotations, les recettes et les dépenses sont disponibles dans le Système intégré de gestion. Des tableaux résumant ces données sont tenus à jour et disponibles aux fins de la gestion.

La Division de la gestion de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime fournit des services aux programmes et bureaux du Secrétariat installés à Vienne. En tant que service commun, la Division est régie par les mêmes principes de répartition des coûts que ceux qui s'appliquent dans les autres bureaux des Nations Unies. À l'heure actuelle, le Secrétariat ne détermine pas le coût des services communs imputables à chaque programme client et, comme l'a reconnu le Comité, aucun système de comptabilité des coûts de revient n'a été mis en place.

**Office des Nations Unies à Vienne : Division de la gestion
Organigramme et répartition des postes
pour l'exercice biennal 2010-2011**



Abréviations : BO : budget ordinaire; FxB : fonds extrabudgétaires; G : agent des services généraux; 1^oC : 1^{re} classe; AC : autres classes.

^a Les budgets du Service de la gestion des conférences et de la Section de la sécurité et de la sûreté sont indiqués respectivement au chapitre 2 et au chapitre 34.

^b Transfert.